

Le 15/03/2013

Communiqué

Lancement de l'appel à projets associations d'usagers du système de santé 2013

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) lance, pour la deuxième fois, un appel à projets s'adressant aux associations de patients et autres usagers du système de santé.

En 2012, l'ANSM a lancé pour la première fois un appel à projets auprès des associations de patients, afin de promouvoir des initiatives visant à favoriser le bon usage et la sécurité d'emploi des produits de santé. Les résultats de l'appel à projets de 2012 ont montré la capacité des associations à se mobiliser pour proposer des actions adaptées au champ d'intervention de l'ANSM.

L'appel à projets 2013 est proposé dans la continuité pour stimuler des initiatives associatives compétitives et indépendantes visant à favoriser le bon usage et réduire les risques liés aux produits de santé.

L'appel à projets comporte 4 axes thématiques :

- Axe thématique n°1 : Information des patients et/ou des aidants informels
- Axe thématique n° 2 : Enquêtes sur les difficultés pratiques liées à un médicament ou autre produit de santé
- Axe thématique n°3 : Accompagnement de la déclaration par les patients des effets indésirables liés aux médicaments ou aux dispositifs médicaux
- Axe thématique n°4 : Axe libre

L'ensemble des documents sur l'appel à projets 2013, et notamment les modalités de réponse, sont disponibles sur le site de l'ANSM <u>www.ansm.sante.fr</u>, dans la rubrique « appel à projets » accessible en cliquant sur le lien suivant :

http://ansm.sante.fr/L-ANSM2/Appels-a-projets-Associations/Appels-a-projet-Association-2013/(offset)/0

Les projets devront être réalisés dans un délai de 12 mois après l'attribution de la subvention.

Date de clôture :

Le dossier doit être envoyé avant le lundi 15 avril 2013 à minuit (cachet de La Poste faisant foi).

Contacts: presse@ansm.sante.fr

Axelle de Franssu - 01 55 87 30 33 - Séverine Voisin - 01 55 87 30 22